



Déclaration liminaire du 5 mars 2018

Monsieur le DASEN,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Dans la Vienne comme ailleurs, la carte scolaire 2018 marque incontestablement un tournant dont nous devons tous ici prendre la pleine et juste mesure. La priorité donnée à l'école sous le quinquennat précédent a fait long feu, c'est un fait acquis, et ce ne sont pas les déclarations d'intention ou les tentatives grossières de câlinothérapie qui pourront nuancer cette réalité cruelle.

Le 17 juillet 2017, au cours de la Conférence des Territoires au Sénat, le président de la République, fraîchement élu, annonçait : « Les territoires les plus ruraux ne peuvent plus être la variable d'ajustement en termes d'économies, c'est pourquoi il n'y aura plus de fermetures de classes dans les écoles primaires ».

Dans notre département, ce beau discours pourtant post-électoral se heurte aujourd'hui aux annonces de fermetures sans précédent que vous voudriez entériner au cours de ce CTSD.

Avec une dotation nulle en poste et la nécessité de procéder au dédoublement des classes CP et CE1, l'exercice était certes réputé périlleux, pour ne pas dire impossible. Mais, au prix de décisions injustes et d'options douloureuses, comme la suppression des PDMQDC ? les propositions présentées pendant le groupe de travail de jeudi dernier nous ont montré qu'à l'impossible vous n'étiez tenu, Monsieur le DASEN.

Bien plus qu'à des mesures de carte scolaire, fussent-elles justifiées par la démographie ou le souci d'équité, c'est à une véritable saignée du monde rural que vous nous invitez. L'Unsa-Education ne s'y associera pas.

Nous dénonçons ici, à nouveau, la logique comptable qui parasite toute réflexion. Nous connaissons comme vous la réalité démographique de certains territoires du département. Elle est incontestable. Comme vous, nous connaissons la situation des écoles aux classes surchargées pour lesquelles les moyennes d'élèves en milieu rural peuvent paraître bien confortables. Ces arguments spontanés, objectifs, rationnels éludent pourtant la vraie question, celle de l'aménagement du territoire.

Vous n'avez certes pas la main sur tous les leviers mais vous l'avez sur le domaine essentiel du service public d'éducation. Nous ne pouvons que constater que malgré le protocole Ruralité et les démarches de restructuration, que nous accompagnons bien souvent, le maillage scolaire du milieu rural s'effiloche. Est-ce là une fatalité ? Devons-nous acter ici l'agonie des territoires, en même temps que celle de la promesse républicaine d'égalité entre les citoyens ? Devons-nous collectivement nous résigner à l'inexorable mort du Montmorillonnais, du Saint-Savinois, du pays civraisien, des campagnes loudunaise, charroise ou lençloitraise ? Devons-nous considérer que, bien que rural, le département de la Vienne ne vit qu'autour de l'axe Nord-Sud Chatellerault-Poitiers ?

Se résigner reviendrait à nier que les territoires ruraux sont tout simplement habités. Et que parmi ces habitants il y en a, il y en aura toujours qui seront d'âge scolaire et pour lesquels il est un devoir noble et précieux à honorer, celui de proposer une école laïque de proximité. Non pas une école comme un supplément d'âme à connotation III^{ème} république, consentie à regret sur l'autel budgétaire national, mais une école comme une ambition incarnée, un engagement collectif.

La carte scolaire sur laquelle nous devons nous prononcer enfonce le clou de la fatalité et amorce un virage rédhibitoire pour le monde rural. Nous appelons à la lucidité et au courage politique pour enrayer cette mauvaise dynamique et surseoir au déclin inexorablement annoncé.

Car, rappelons-le et souvenons-nous en avant toute décision, le service public, en particulier d'éducation, est le patrimoine de ceux qui n'ont rien.